

Baccalauréat - Enseignement du 2ème degré - Convocation - Session 1978.

Numéro d'inventaire: 1985.01204

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Inspection académique de la Seine-Maritime (29 rue de Fontenelle Rouen)

Date de création : 1978

Description: 1 feuille double imprimée.

Mesures: hauteur: 296 mm; largeur: 216 mm

Notes: Exemplaire vierge.

Mots-clés : Examens et concours : publicité et sujets

Baccalauréats

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau: Terminale

Nom du département : Seine-Maritime Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 4 **Lieux** : Seine-Maritime ACADEMIE DE ROUEN

INSPECTION ACADEMIQUE DE LA SEINE MARITIME

29, rue de Fontenelle 76037 - ROUEN CEDEX

BACCALAURÉAT -- ENSEIGNEMENT du 2ème degré

convocation . SESSION 1978

Aucun duplicata ne sera délivré

		BUÓISÚM . MÚSIQUE	
Numéro d'appel (à reporter sur les copies)	Série	Centre d'Examen	
(à reporter sur les copies)		MISSER C. S. DESSIN	MERCREDI
M			

CONVOCATION ET CARTE D'IDENTITE AVEC PHOTOGRAPHIE RECENTE SERONT PRESENTEES AUX EXAMINATEURS LORS DES EPREUVES ORALES ET PLACEES EN VUE, SUR LA TABLE, AU COMMENCEMENT DE CHAQUE EPREUVE ECRITE.

INSTRUCTIONS PARTICULIERES RELATIVES AUX EPREUVES FACULTATIVES

EPREUVE DE DESSIN: Les candidats doivent apporter une feuille de papier blanc, Ingres ou Lavis, de format 24 x 31,5. Le choix des procédés d'exécution est laissé au gré des candidats qui ne pourront toutefois utiliser ni le pastel ni la peinture à l'huile. Le fusain devra être fixé.

EPREUVE D'EDUCATION MENAGERE (couture): Aucun livre ou cahier de coupe ne sera autorisé. Les candidats doivent apporter, outre le matériel de couture: papier et règle graduée pour le dessin des patrons, une feuille de papier carbone, une roulette à patrons, un mètre de percale blanche en 0,80 m, 0,50 m de dentelle étroite imitation Valenciennes, 0,50 m de ganse fine n° 00 pour liserés, du coton brillanté et couleur, quelques boutons.

EPREUVE DE MUSICUE: les candidats doivent apporter une feuille de papier à musique. Dans le cas où ils désireraient subir une épreuve instrumentale et où cette épreuve nécessiterait un accompagnement de piano, ils devraient apporter la partition correspondante.

EPREUVE DE LANGUE : Tout candidat aux épreuves orales doit présenter une liste des auteurs et des textes étudiés. Cette liste devra porter la signature du professeur et être visée par le Chef d'établissement.

INSTRUCTIONS COMPLEMENTAIRES

LANGUES ETRANGERES: Aucun candidat des séries A2, A4, A5, n'a le droit, sous peine d'annulation de sa copie, de choisir une langue étrangère autre que celle indiquée sur sa demande d'inscription.

L'usage de tout dictionnaire est interdit aux épreuves de langues vivantes étrangères.

APPEL: Tout candidat qui a répondu à l'appel de son nom au début d'une épreuve est considéré comme ayant subi cette épreuve.

PAPIER D'EXAMEN: Pour les épreuves obligatoires le papier est fourni aux candidats. Il leur est également remis du papier quadrillé 5/5 pour les graphiques et figures des épreuves de Mathématiques, Sciences et Technologie, et du papier brouillon pour chaque épreuve.

POLICE D'EXAMEN: Il est rappelé aux candidats qu'ils ne peuvent conserver aucun livre, cahier ou note autre que les dictionnaires, tables et instruments désignés ci-dessous, sous peine d'exclusion immédiate et de sanctions ultérieures.

Les candidats devront être porteurs, selon les séries de : dictionnaires, sans abrégé grammatical de grec et de latin, règles à calcul, tableaux graphiques, tables de logarithmes, tables des valeurs naturelles des fonctions trigonométriques, tables statistiques, tables financières. Les tables ne doivent pas comporter de formulaire.

Toute communication des candidats avec l'extérieur ou entre eux sera considérée comme tentative de fraude et exposera son auteur à des peines disciplinaires dont la moindre est l'exclusion immédiate de l'examen.

Les candidats dont la tenue laisserait
à désirer, soit aux abords, soit à l'intérieur des
locaux où ont lieu les épreuves s'exposeraient à
(suite en dernière page)

CALENDRIER et DEROULEMENT des EPREUVES

Dates	Horaires	NATURE DES EPREUVES EPREUVE DE TECHNIQUE PRATIQUE DE LA SERIE E (se munir d'un pied à confine)						CENTRE DE ROUEN CENTRE DE		CENTRE DE DIEPPE	C	ENTRE DU HAVRE
22 juin	à partir de 8 h.										Lycte Polyvalent place RSchuman - Le Havre-Caucriauville	
				EPRE	EUVES FACUL	TATIVES ET	EPREUVE ORAL	E OBLIGATO	IRE DU ler GROUPE (Italien	ou Russe ou Arabe)		
	8 h	MUS	SIQUE	Dictée musicale : de 8 heures à 9 heures Le reste de la journée sera consacré aux interrogations				nanne-d'Arc hte- Geneviève-des-Monts ROUEN		Lycée François-I"		
MERCREDI 31 mai		DESSIN		Séries - (A B)		Lycée Jeanne-d'Are ROUEN Lycée Corneille Rue du Maniferier ROUEN			2, rue Ancelot			
	9h30 à 12h30			Stries - (CDD'E)								
	14 h à 17 h	COL	JTURE	tLes candidats qui ont choisi de participer aux épreuves de dessin et de couture, déjeunerent à l'établissement scolaire centre d'examen pour l'épreuve de couture)			Lycée Jeanne-d'Arc Gue Sainte-Geneviève-des-Ments ROUEN		Lycée Jehan-Ango Rue Roger-Lecoffre	LE HAVRE		
		LANGUES	VIVANTES									
			CIENNES	Laure -	hatela .	/	1			DIEPPE		
	8 h 🗆		Langue choisie : Bureau n'				1	Lycée « Les Itripères »			Lycée Porte-Océane	
	à partir de 14 h	A) - FACI	ULTATIVES					67. avenue des Canadiens SOTTEVILLE-LES-ROUEN			44, rue Emile-Zela LE HAVRE	
		B) - OBLI	GATOIRE	Italien ou Russe ou Arabe Burcau nº							LE HAVRE	
						ÉPB	REUVES OB	LIGATO	IRES Appel des candidats : 1/4 d'	heure avant l'heure fixée ci-aprè	pour la premièr	e épreuve du matin et de l'après
	EPREUVES ECRITES							Series	Lieux d'examen	Toutes séries	Séries	Lieux d'examen
		DERECTES ECRIES								A1 - A2	A1 - A2	
				1" GR	I" GROUPE			A Lyone Jeanne-d'Are		A3 - A4		
		A	B	С	D	.D.	E	teuten options	ROUEN		A5	Lyote François-I** LE HAVRE
Mercredi 21 juin	8 h h 12 h	Philosophie	Philosophie	Philosophie	Philosophie	-	-				В	LE HAVRE
	963 179								igrée C. Soint Soons 22, res Saint 15		-	
Murdi 27 julin		Histoire & Coo.	Sistoire & Gio.	Fistoire & Gér.	Elabolro S Géo.	-	Comt. Mécanique		ROUEN		A7	Lycée Jeanne-d'Are
	8 h à 12 h	-	-	-	-	Histoire & Gio.			MAUEN			
										-		ROUEN
	14 h a 17 h	Larin ou Grec Mathématiques (A1, A2, A3) LV1(A2, A4, A5) Math (A3)	Sc. Physiques	Sc. Physiques	Sc. Physiques	Sc. Physiques	с	Lycée Corneille ROUEN	Lyeée Jehan-Ango			
		Arts (A6, A7)	Sc. Econ. et							DIEPPE		Lycée Porte-Océane
Mercrodi 28 juin	8 h à 12 h	T. P. (A6, A7)	sociales.	Mathématiques		Mathématiques	Mathematiques	E Lycée Blaise Pascal 5. rue des Emmurées			D	44, rue Emile-Zola
	165 5 14630				Sc. Naturelles	-					LE HAVRE	
	14 h à 17 h -					ou Sc. Biolog.						
Jewdi 29 juin	8 h & 12 h	h Pratçais i épreuw ECRIEL pour les candidats qui subissent teutes les épreuws de l'examen λ la sôme sension.						ROUEN			Luck auto-tra	
		NIS de les es			cuttime are 150 t	de la constitución		D			c	Lycie polyvalent Place RSchuman
partir u 29 juin	EPRIUMES GRALES de let groupe Communations par 1/2 journées affichées aux lieux (en Halies ou Rasse ou Arabe, voir cirdessus), d'évamen le 27 juin à partir de 17 heures,							Lycee Les Bruyères		E	LE HAVRE	
									D' SOTTEVILLE-LES-ROUEN			

(suite de la première page)

être exclus immédiatement de l'examen.

LIVRETS SCOLAIRES : Les livrets scolaires des candidats au Baccalauréat fréquentant un établissement scolaire public ou privé, seront envoyés directement aux Chefs des lieux d'examen par le Chef de l'établissement fréquenté.

Mais les candidats qui se sont préparés eux-mêmes au Baccalauréat devront éventuellement remettre leur livret scolaire ou la fiche en tenant lieu, lors de la première épreuve écrite. Ces candidats sont autorisés à produire des notes qui leur seront fournies par des professeurs particuliers. Les signatures de ces professeurs devront être légalisées.

PUBLICATION DES RESULTATS

A L'ISSUE DU Ier GROUPE D'EPREUVES

Les résultats seront publiés le 8 juillet à 14 heures au lieu d'examen correspondant à la série choisie (voir tableau page 3). (Série A7, centre LE HAVRE : résultats affichés au Lycée François ler LE HAVRE).

scune convocation individuelle ne sera envoyée pour l'oral du 2ème groupe les candidats étant invités à prendre eux-mêmes connaissance sur place des résultats des épreuves du ler groupe.

Les candidats retireront le relevé des notes obtenues aux épreuves du ler groupe, au lieu d'examen le 8 juillet de 14 H à 16 H. Aucun relevé des notes ne sera envoyé par poste. (Série A7, centre LE HAVRE : relevés de notes à retirer au Lycée François ler : LE HAVRE).

SESSION DE REMPLACEMENT

Selon le décret du 5 décembre 1969 (article 9 nouveau): "les candidats, qui pour une cause de force majeure dûment constatée n'ont pu subir les épreuves de la session organisée à la fin de l'année scolaire peuvent, avec l'autorisation du Recteur, subir des 4200 Ex épreuves de remplacement organisées en septembre sur le même modèle ct dans les mêmes conditions que celles prévues à l'article 5 modifié."

Si l'empêchement est motivé par une raison de santé, ils doivent fournir un certificat délivré par un médecin.

Les candidats autorisés à participer à la session de remplacement subissent les épreuves qu'ils auraient subies à la session normale à l'exception de l'épreuve d'éducation physique et des épreuves facultatives.

Les candidats qui ont subi une partie des épreuves du premier groupe, ne peuvent être autorisés à participer aux épreuves de la session de remplacement qu'à la condition d'avoir obtenu une moyenne de 08/20 aux épreuves subies, épreuves anticipées comprises. Ils subissent l'ensemble des épreuves à l'exception des épreuves anticipées.

Les candidats absents aux épreuves du 2ème groupe subissent seulement les épreuves du 2ème groupe.

Si des demandes de participation à la session de remplacement me parviennent après le 20 juillet 1978, elles seront refusées.

Les épreuves écrites de la session de remplacement auront lieu les 12 - 13 et 14 septembre 1978. Une convocation sera adressée en temps opportun aux candidats.

M.N.E.